



La Chronique de CORBY

Nous commencerons cette publication par un résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 29 juin 2009.

- **Comptes 2008**

Le Conseil général, sous la présidence de Mme Ariane Bovet, a accepté les comptes de l'année 2008 qui bouclent avec un excédent des charges de fr. 78'647.83, alors que le budget laissait prévoir un déficit de fr. 98'503.--.

- **Arrêté d'imposition pour l'année 2010**

Les conseillères et conseillers ont adopté l'arrêté d'imposition pour l'année 2010.

Le taux d'imposition pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune des personnes physiques, l'impôt spécial dû par les étrangers, l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, l'impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise, est maintenu à 85 % de l'impôt cantonal de base, comme pour l'année 2009.

Les autres impôts sont reconduits sans changement par rapport à l'année 2009.

- **Rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2008**

Les conseillères et conseillers ont adopté le rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2008 dont nous vous communiquons ci-après quelques points.

Administration générale

Cette année 2008 n'a pas été riche en événements sur le plan communal. En début d'année, nous avons inauguré notre grande salle par une magnifique journée ponctuant, ainsi, un chantier important pour notre village.

La révision de notre plan de zones a quant à elle pris un peu de retard suite au décès de Monsieur Pointet.

Mais ce qui a le plus préoccupé la municipalité lors de cette année 2008, c'est de voir les charges communales s'alourdir sous la pression de plus en plus grandissante du canton.

Grande salle

Très appréciée par ses utilisateurs, les locations de notre grande salle vont bon train. Bien entendu, qui dit plus de locations dit aussi augmentation des charges, mais ceci va de paire.

Forêts

Des coupes ont été effectuées à La Nioute, à la Chavanne et aux Râpes pour environ 680 m³ et 150 stères de bois de feu ont été achetés par des habitants du village.

Routes

Les travaux principalement effectués sont :

- Réfection d'une plaque en béton du chemin en dessus de la Baumaz.
- Aménagement du chemin derrière le collège en tout-venant.
- Regravillonnage du chemin des Sapeurs.

Parcs

Une séparation a été installée sur le terrain de foot afin de délimiter des nouvelles places de parc pour la grande salle.

Déchetterie :

La vente du papier recyclé et la taxe anticipée sur le verre nous ont rapporté un montant de fr. 7'930.--.

Step

Les dernières boues d'épuration ont été étendues sur les champs en septembre, date limite de l'autorisation.

Pour la déshydratation des boues, nous avons aménagé une place pouvant accueillir la machine centrifugeuse et la benne servant à récolter les boues asséchées qui seront ensuite acheminées à l'usine d'incinération.

Ecoles

L'élément majeur de l'année est naturellement l'ouverture de l'extension du collège d'Yvonand. Les nouvelles salles de classe "haute technologie" ont été inaugurées et font la joie des élèves et des enseignants.

Notons encore que malgré les doubles transports d'enfants entre Yverdon et Yvonand, le coût est bien maîtrisé. Pour mémoire, la rentrée d'août 2009 sera la dernière où des enfants de Cronay seront accueillis à Yverdon.

Social

Les réseaux FAJE sont constitués et reconnus par le canton. Dans notre région, ils sont créés à Yverdon, Yvonand, Grandson et Sainte-Croix. Cronay a choisi de ne pas adhérer pour l'instant étant donné qu'il faudrait choisir entre Yverdon et Yvonand, alors que nos besoins vont vers ces deux réseaux pour l'accueil préscolaire (Yverdon) et parascolaire (Yvonand).

Le réseau RAS des mamans de jour est toujours à disposition et reconnu par le département jusqu'en 2010. Une adhésion aura sans doute lieu au réseau élargi comme projeté par la RAS d'ici à 2010. Bien que la date soit proche, la fusion des réseaux est encore loin d'être aboutie et on aura sans doute des "partenariats" entre réseaux plutôt qu'un réseau unique.

Informatique

Suite à la nouvelle réglementation en matière de contrôle des habitants et de l'échange des données, nous avons mis en oeuvre et migré nos données vers un nouveau logiciel, agréé par le canton. Ce logiciel, adopté par plusieurs communes environnantes, représentait la seule alternative abordable pour notre commune.

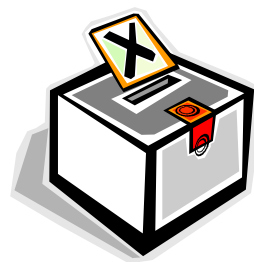
Peu d'évolution du site Internet, fréquentation stable. Sa migration vers un outil facilitant la gestion de son contenu est envisagée pour 2009, ceci afin de le rendre réellement dynamique.

- **Demande de crédit pour le remplacement de la pompe à chaleur du chauffage du collège.**

Le conseil général a voté un crédit de fr. 37'000.-- pour le remplacement de la pompe à chaleur du chauffage du collège, qui, après 20 ans d'utilisation, doit être changée.

* * * * *

Votations et élections



Malgré que le vote par correspondance soit maintenant bien établi, encore trop de votes ne peuvent pas être pris en compte, (sept pour notre commune lors des dernières votations du 17 mai 2009) trop souvent par inattention des électeurs. Les erreurs revenant fréquemment sont :

- Carte de vote mal ou incomplètement remplie (la signature manque ou la date de naissance est incomplète ou fausse, date du jour au lieu de date de naissance par exemple);
- Carte de vote échangée entre le couple. Le mari complète la carte de son épouse et l'épouse la carte de son mari (données incorrectes);
- Vote remis trop tard (le délai pour le dépôt est le dimanche à 11 heures, soit dans la boîte du greffe municipal, soit au bureau de vote entre 10 et 11 heures).

Conseil général - Législatif

1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Présidente du Conseil général - 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

BOVET Ariane

Vice-Président du Conseil général - 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

VIQUERAT Sébastien

Secrétaire du Conseil général - législature 2006-2011

PLANTIER Alain

Huissier - législature 2006-2011

VIQUERAT Raymond

Scrutateurs - 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

BRODARD Catherine - MOTTAZ Pierre

Scrutateurs suppléants - 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

BRODARD Rodrigue - MOCCAND Daniel

Commission de gestion - 1^{er} juillet 2009 - 30 juin 2010

DURUZ Jean-Albert - BRODARD Catherine - FLACTION Martine - GURBER Thomas -
GLAUSER Claire-Lise

Suppléant : CHARDONNENS Didier

Délégués à l'Association d'amenée d'eau "La Menthue" - législature 2006-2011

CHAILLET Jacques - VIQUERAT Raymond - CHAMBAZ Dominique

**Déléguée à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) -
législature 2006-2011**

BRODARD Catherine;

Suppléante : BLUMENSTEIN Nathalie

**Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes -
législature 2006-2011**

MAGNENAT Alfred - CHAUVY Pierre - PLANTIER Djamilah

Suppléante : BLUMENSTEIN Nathalie

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'YVONAND ET ENVIRONS



En octobre 2006, la loi scolaire a été modifiée, dans le sens d'une meilleure répartition des responsabilités entre l'Etat et les communes, puis avec l'adoption de la loi sur le personnel, les collaborations ont été notablement modifiées.

L'incidence de cette nouvelle organisation a d'une part aboli la traditionnelle commission scolaire d'antan qui ne correspondait plus à la fonctionnalité ainsi mise en place, et d'autre part à la création de ce conseil d'établissement.

Le conseil est composé de différents acteurs disposés dans 4 segments proportionnels, représentant les parents, les autorités communales, les membres professionnels actifs au sein de l'établissement, et de participants de la société civile. Ce sont donc 16 personnes qui forment le conseil d'Yvonand et région.

Dès la création, il a été nécessaire de procéder à la dénomination des rôles de cette formation, en voici une présentation non-exhaustive :

- ✚ Le conseil d'établissement œuvre collégialement à la bonne marche de l'établissement, il promouvoit également l'insertion d'activités parascolaires dans la vie locale.
- ✚ Il participe activement aux différents besoins des usagers de l'établissement.
- ✚ Le conseil veille également à favoriser une bonne circulation d'information entre les autorités locales, les parents, la direction et les enseignants. Le contact doit par ce fait être grandement facilité et accessible à tous.
- ✚ Il exerce une étroite collaboration avec le conseil de direction pour tout ce qui touche à la vie de l'établissement dont certaines compétences relèvent des autorités communales en question.
- ✚ Le conseil des élèves est également une activité auquel le conseil d'établissement concède une certaine importance.
- ✚ Une assemblée des parents devrait être mise sur pied périodiquement, cette dernière favorisant l'échange d'information.

Plus succinctement, on peut représenter ce conseil comme une bonne articulation accessible et nécessaire dans un système plus ou moins complexe.

Concernant les projets réalisés ou à réaliser, nous ne pouvons présenter de grands travaux, le conseil ayant débuté le 27 janvier 2009, mais cependant, nous avons eu une réflexion au sujet de la course du tour de Romandie du 1^{er} mai dernier, l'accès à l'école étant interrompu momentanément, nous avons proposé une mise en congé partiel d'une partie de l'établissement scolaire concerné. D'autres projets sont en cours de réalisation.

Je reste à disposition pour tous les parents qui auraient certaines réflexions ou remarques au sujet des activités auxquelles le conseil demeure compétent, et vous incite à participer activement à la vie de l'établissement, et ainsi d'œuvrer à la réussite de l'encadrement indispensable à nos enfants.

Pour le conseil d'établissement,
Olivier Dupertuis,
Coordinateur des parents d'élèves de la zone 2
(Pomy, Cuarny, Cronay, Villars-Epeney).

Madame Catherine Brodard est membre du Conseil d'établissement et se tient également à disposition pour toutes questions ou pour toutes informations.

* * * * *

Fête nationale du 1^{er} août

Pour la commémoration de la Fête nationale, un feu et une cérémonie seront organisés le samedi 1^{er} août 2009.

Des grillades et des boissons seront servies, le tout à prix très modérés.

Des précisions vous parviendront tout prochainement.



* * * * *

OFFRE CFF - RETOUR AUX SOURCES



Les CFF organisent, les 1^{er} et 2 août 2009, des journées "Retour aux sources".

Chaque Suisse et chaque Suisseuse pourra, dans le cadre des journées "Retour aux sources", les 1^{er} et 2 août 2009, rendre visite à son lieu d'origine au moyen des transports publics pour seulement 15 francs.

Tout étranger ou toute étrangère vivant en Suisse peut également se rendre aux mêmes conditions depuis son lieu de domicile aux "sources" de la Suisse, dans un lieu de son choix le long de la ligne ferroviaire du Gothard entre Arth-Goldau et Göschenen.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.cff.ch/retourauxsources.

Course cycliste - Tour de France

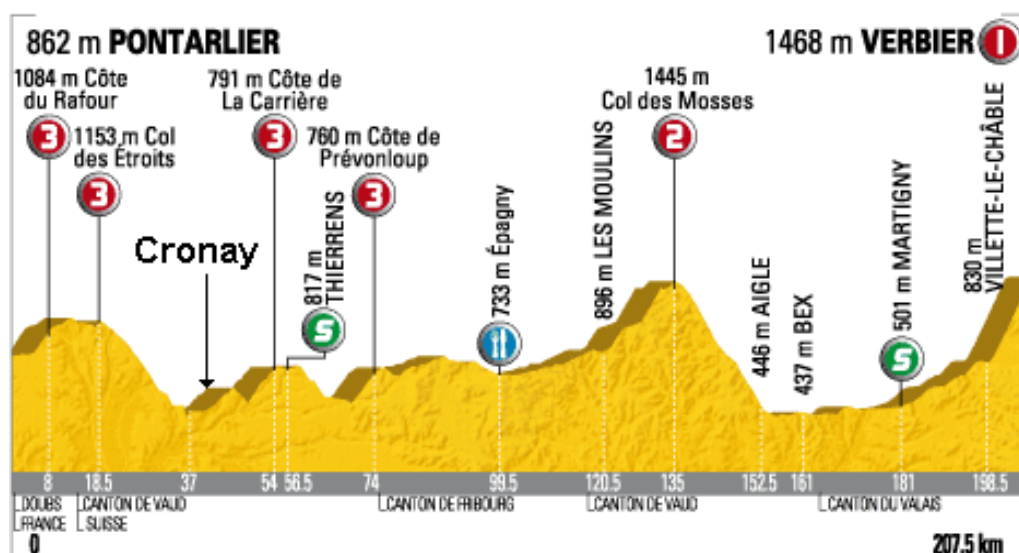


Le dimanche 19 juillet 2009 le Tour de France fera un passage dans notre région lors de la 15^{ème} étape reliant Pontarlier à Verbier.

Le club de pétanque du village (Cron'Boules) organise une petite manifestation à l'occasion du passage du Tour de France dans notre commune le dimanche 19 juillet 2009. Grillades et boissons seront proposées à prix raisonnables dès 11h00.

L'emplacement choisi, qui se situe au bout du chemin du Signal en haut de la montée des Biolles, est l'un des meilleurs pour voir la course dans la région. Dans cette montée, particulièrement pentue, les cyclistes devraient passer plus lentement que sur une portion plane. De plus, pour les personnes préférant suivre les cyclistes plus longtemps il est possible de descendre en direction du contour des Biolles afin de les apercevoir sur tout le plat de Pomy ainsi que sur une majeure partie de la montée.

L'étape du 19 juillet relie Pontarlier à Verbier en passant par le col des Mosses. Les cyclistes partiront de Pontarlier à 12h00 pour arriver à Verbier aux alentours de 17h30. Ils passeront à Cronay vers 13h10. Les 180 véhicules de l'imposante caravane publicitaire passeront dès 11h30. Avec une longueur de 20km, ses 45 minutes de spectacles ininterrompus et ses 16 millions de cadeaux distribués sur l'ensemble du Tour de France, la caravane publicitaire vaut à elle seule le détour. De plus amples informations sur le Tour de France ou sur cette étape en particulier se trouvent sur le site www.letour.fr.



A cette occasion, la route Yverdon-Thierrens sera fermée à la circulation de 10h00 à 14h00 et nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place.

Calendrier des manifestations

Juillet 2009

Dimanche 19 juillet Passage du Tour de France

Août 2009

Samedi 1^{er} août Fête Nationale

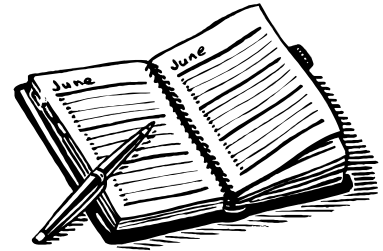
Novembre 2009

Dimanche 8 novembre Vente paroissiale à Cronay

Dimanche 29 novembre Loto des sociétés locales

Décembre 2009

Samedi 5 décembre Téléthon



Bel été à toutes et à tous

